

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte
Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline
Kapitel: XI: Origine, développement et abandon de la nécropole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XI. ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ABANDON DE LA NÉCROPOLE



Fig. 255. La tombe T38, installée sur l'un des murs de la cave gallo-romaine (M1).

Origine, développement et abandon de la nécropole

Au cours de ce dernier chapitre, nous aimerions retracer dans leurs grandes lignes les principales étapes du développement de la nécropole du Pré de la Cure: son origine, mise en parallèle avec celle du *castrum*; son extension, son organisation spatiale, ainsi que les pratiques funéraires et les modes de recrutement démographique observés pour chacune des phases; enfin les hypothèses que l'on peut formuler sur son abandon. Ces éléments ne sont pas toujours faciles à appréhender. L'extension de la nécropole que l'on peut définir ne concerne par exemple que la partie fouillée, et il faut garder en tête qu'à chaque période, d'autres secteurs du Pré de la Cure étaient aussi utilisés. La compréhension de l'organisation spatiale de la zone funéraire se heurte elle aussi à plusieurs obstacles. Elle ne peut en effet être perçue qu'au travers de la disposition actuelle des sépultures, puisque les structures qui devaient se trouver en surface – chemins, clôtures, marquages, etc. – ont été arasées. Or, le nombre important des recouvrements et des superpositions de tombes et le fait qu'une grande partie des sépultures ne peut être datée précisément rendent difficile la lecture de cette organisation phase après phase. Nous nous contenterons donc d'en dégager les principaux éléments. Le mode de recrutement des individus est lui aussi délicat à définir, puisque nous ne connaissons pas l'ensemble de la population inhumée dans la nécropole, ni *a fortiori* l'ensemble de la population vivant à Eburodunum à l'époque. L'analyse paléodémographique, en particulier l'estimation de l'espérance de vie à la naissance, a par ailleurs montré que l'échantillon étudié ne pouvait correspondre à une population naturelle¹. Une bonne moitié des individus dénombrés ne peuvent en outre être pris en compte d'un point de vue chronologique. Les effectifs sont ainsi souvent insuffisants, par exemple pour différencier les trois secteurs explorés ou distinguer les phases B et C. Là encore, il faudra se contenter de traits généraux.

Malgré ces limites, il est possible de résumer les principales caractéristiques de la nécropole du Pré de la Cure, telles qu'elles ressortent des diverses analyses exposées jusqu'ici.

Les premières inhumations

C'est vraisemblablement dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle que le quartier du *vicus* situé à l'est du *castrum*, dans lequel est installée la nécropole (fig. 255), est définitivement abandonné (cf. Annexe 2). Le mobilier céramique recueilli dans le comblement des structures romaines, qui permet d'obtenir cette datation, est tout à fait comparable aux ensembles récoltés dans les remblais de construction du *castrum*. On peut donc supposer que les travaux effectués dans ces deux secteurs de la ville sont contemporains. La muraille elle-même est édifée vers 325 ap. J.-C. (fig. 256)².

Dans les secteurs fouillés récemment à la rue des Philosophes, l'installation de sépultures est bien documentée à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, notamment grâce aux récipients en céramique. Aucune des formes mises au jour n'apparaît en effet de manière certaine en Suisse occidentale dans des contextes antérieurs au milieu de ce siècle³. Nous manquons en revanche de repères chronologiques précis pour affirmer que la nécropole fut utilisée dès le second tiers du IV^e siècle, au moment où est édifée la muraille du *castrum*, voire même auparavant. Les tombes qui pourraient être antérieures à la seconde moitié du IV^e s. sont en effet bien peu nombreuses, et ne contiennent d'ailleurs pas un mobilier suffisamment caractéristique pour être datées exclusivement de cette période. Aucune pièce ne représente un marqueur chronologique limité à la première moitié ou au 2^e tiers de ce siècle.

C'est le cas par exemple des deux tombes qui ne contiennent chacune qu'un seul récipient en verre (T17 et T244). La typologie de ce type de mobilier permet en effet seulement de proposer une fourchette chronologique entre la fin du III^e et le IV^e siècle⁴. La datation des bracelets pose des problèmes comparables. Si certaines formes ont été produites dès le 2^e tiers du IV^e siècle, leur association avec des exemplaires plus tardifs exclut généralement une datation précoce. La mode de porter plusieurs bracelets semble d'ailleurs être caractéristique plutôt de la seconde moitié de ce siècle⁵. Seul le bracelet en verre de T295 pourrait ainsi être placé encore dans la première moitié



Fig. 256. Vue des fouilles de la porte de l'Est du *castrum* en 1906 (ACV).

du IV^e siècle. Parmi les garnitures de ceinture, seule la boucle à plaque ovale fixe découverte hors contexte (inv. 6360-2; fig. 109, n° 1) appartient à un type attesté dès le 2^e tiers du IV^e siècle. On peut mentionner encore le torque de bronze de la tombe T285 (fig. 86), qui pourrait lui aussi être antérieur à la seconde moitié du IV^e siècle.

Contrairement aux objets mentionnés jusqu'ici, la fabrication des deux poupées d'ivoire (T192-1 et inv. 6475-1, fig. 234) peut être placée assez précisément dans le courant du premier tiers du IV^e siècle (cf. pp. 179-180). Leurs coiffures sont en effet comparables à celles représentées sur des portraits féminins de l'entourage de Constantin I, notamment deux femmes décédées l'une en 337, l'autre en 330 ap. J.-C. Il est cependant difficile d'évaluer précisément le temps écoulé entre leur fabrication, vraisemblablement dans un atelier romain, et leur dépôt dans une tombe du Pré de la Cure. T192 peut cependant être considérée comme une des plus anciennes de la nécropole.

Toutes les tombes évoquées ont une datation très large, qui peut se prolonger durant la seconde moitié du IV^e siècle. Leur répartition dans les différents secteurs fouillés ne permet pas de mettre en évidence une concentration susceptible de signaler un

noyau plus ancien (fig. 257). Il est donc bien difficile de cerner plus précisément les débuts de la partie fouillée de la nécropole. S'il est évident qu'elle fonctionne durant la seconde moitié du IV^e siècle, on ne peut exclure que certaines sépultures soient plus anciennes.

Il faut signaler encore qu'un secteur non localisé du Pré de la Cure pourrait bien avoir été utilisé comme zone funéraire avant la partie fouillée. Dans le mobilier issu des interventions anciennes se trouvent en effet deux récipients connus en milieu funéraire durant les II^e et III^e siècles⁶. Les tombes dont ils proviennent devaient se situer hors du périmètre habité⁷, ce qui suggère qu'elles ne sont pas antérieures à l'abandon de ce quartier du *vicus*, dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle. Si l'on en croit ces indices, l'origine de la nécropole pourrait être de peu postérieure à l'abandon des structures d'habitat.

La nécropole durant la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle

a) Extension

Durant la seconde moitié du IV^e et les premières décennies du V^e siècle, la nécropole du Pré de la Cure s'étend de part et d'autre d'une voie romaine qui conduit en direction du *castrum*. Elle semble être assez vaste, puisque les 84 sépultures attribuées à cette première phase se répartissent dans chacun des trois secteurs explorés (Philosophes 7, 13 et 21; fig. 257). Ce chiffre représente évidemment un minimum, puisqu'un nombre inconnu de tombes, dont la phase n'a pu être déterminée ou qui se placent dans les phases A ou B, sont susceptibles d'appartenir à cette première période. Les résultats des fouilles récentes ne livrent d'ailleurs qu'une image partielle de la nécropole. Celle-ci devait être en réalité plus vaste, comme l'atteste le mobilier issu des interventions anciennes au Pré de la Cure (fig. 28)⁸.

b) Organisation des sépultures

Les sépultures de la phase A sont orientées de manière variable, le plus souvent selon les points cardinaux: N-S ou S-N, W-E ou E-W. Plusieurs tombes suivent cependant une direction SW-NE⁹. Il semble que l'axe N-S ou S-N ait été suivi de préférence dans le secteur des Philosophes 13, alors que les directions inverses E-W ou W-E semblent prévaloir aux Philosophes 7 (fig. 30 et 31). Aucun des deux n'est cependant utilisé de manière systématique et exclusive. Les quelques recoupements ou recouvrements observables entre ces différentes orientations ne permettent pas d'en établir une succession chronologique valable: elles semblent toutes avoir été utilisées de manière simultanée¹⁰.

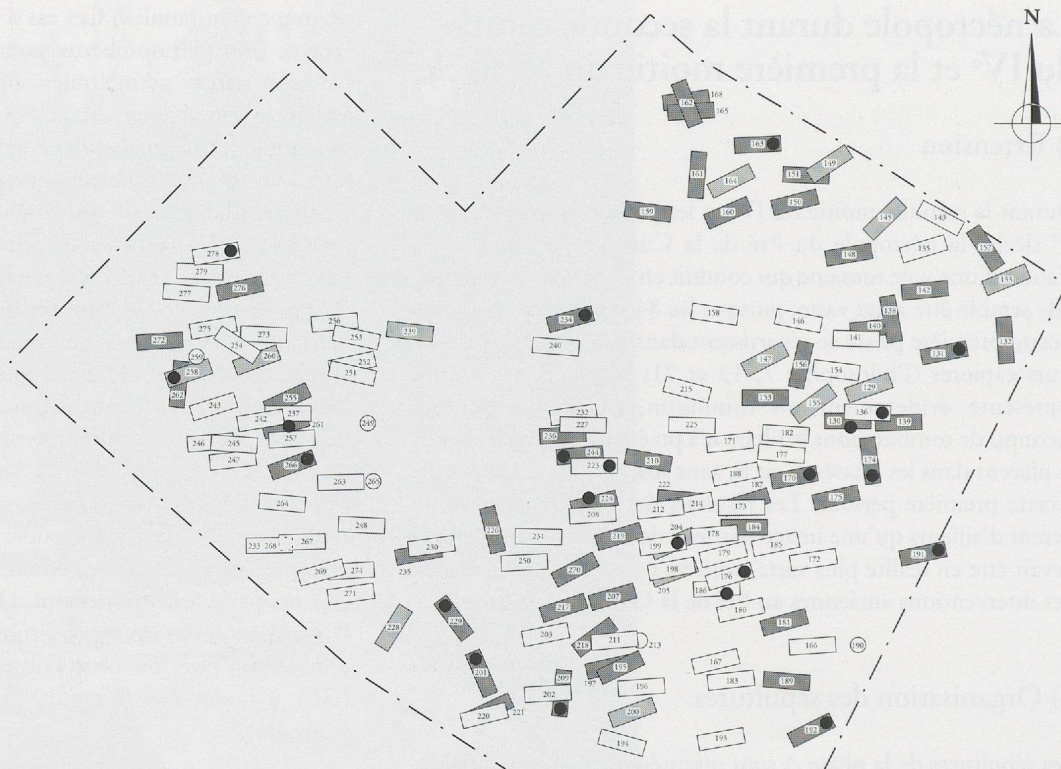
La grande majorité des sépultures de la phase ancienne sont des inhumations individuelles, bien différenciées les unes des autres. Il paraît vraisemblable qu'elles étaient signalées en surface, bien qu'aucune trace tangible de tels marquages ne nous soit parvenue. On observe cependant plusieurs cas de recouvrements ou de recoupements entre sépultures de la phase A, en particulier dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 258). Lorsque des squelettes sont perturbés, les ossements coupés peuvent être rassemblés et déposés en réduction dans la nouvelle sépulture, à l'extérieur du contenant¹¹. Ces interférences témoignent-elles d'une volonté de regrouper les défunts dans un même espace, par exemple à proximité des membres de leur famille ou d'une sépulture particulièrement vénérée? Ou bien signalent-elles au contraire que l'emplacement des tombes les plus anciennes avait été oublié, la zone se trouvant disponible pour de nouvelles inhumations? On peut tout au plus relever qu'à l'exception des tombes T165-T168, les sépultures plus récentes suivent une autre orientation que la tombe plus ancienne, ce qui pourrait signifier que celle-ci n'était plus respectée¹². A l'inverse, le cas de T162, tombe d'un jeune enfant recouvrant celle d'une femme (T165) inhumée aux côtés d'un homme (T168) pourrait être interprété comme une volonté de

regroupement familial. Ces cas d'interférences sont malheureusement trop peu nombreux pour tenter de dégager des règles particulières qui permettraient de mieux comprendre l'organisation de la nécropole. L'analyse des caractères discrets n'a pas non plus permis d'aboutir à des regroupements satisfaisants d'un point de vue archéologique pour cette période ancienne¹³. La répartition générale des tombes des phases A et A-B montre qu'elles ne sont pas disposées selon des alignements réguliers ou des rangées (fig. 257). Cette observation pourrait confirmer l'hypothèse d'une organisation de la nécropole par groupes, installés dans des zones réservées par exemple aux membres d'une famille. Les sépultures mises au jour au N-E du secteur des Philosophes 7, zone qui contient presque exclusivement des sépultures de la phase A, dont plusieurs d'enfants, pourraient former un ou deux de ces groupes¹⁴. Aux Philosophes 13, les tombes orientées SW-NE, toutes situées à l'est de ce secteur, pourraient également constituer un groupe. Il est toutefois impossible de délimiter précisément ces ensembles, et *a fortiori* de restituer leur mode de fonctionnement. On peut relever cependant que l'organisation des nécropoles romaines tardives par groupes ne semble pas rare; on peut l'observer par exemple à Sézegnin (GE), à Lunel-Viel (Hérault) et à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados)¹⁵.

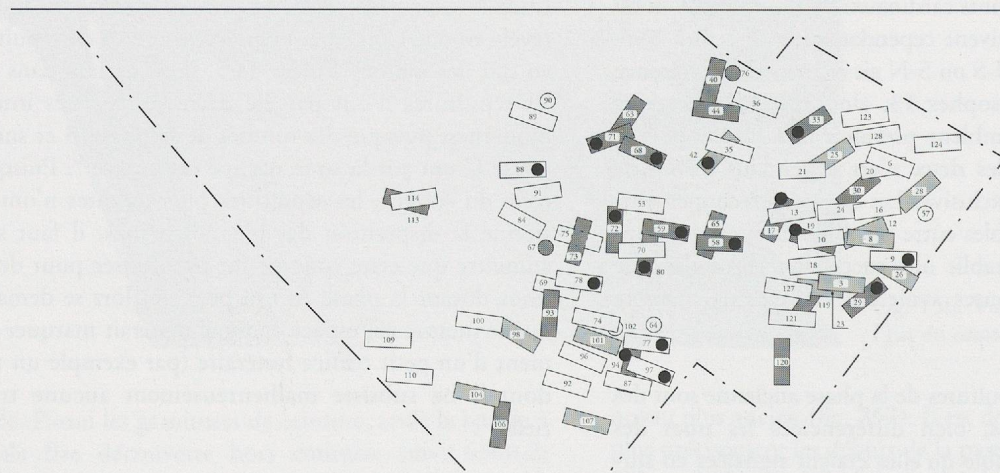
Dans le secteur des Philosophes 13, la répartition des tombes révèle en outre un espace entièrement vide de sépultures, situé au sud des tombes T58 et T65. Il est certain dans ce cas que les sépultures n'ont pas été détruites par des interventions modernes, puisque des tombes de la phase B et surtout de la phase C ont par la suite occupé cet espace¹⁶. Puisque dans le reste du secteur, les sépultures plus récentes n'ont pas occasionné la disparition des plus anciennes, il faut sans doute admettre que cette zone ne fut pas utilisée pour des inhumations durant la phase A. On peut dès lors se demander dans quelle mesure cet espace épargné pourrait marquer l'emplacement d'un petit édifice funéraire (par exemple un mausolée), dont il ne subsiste malheureusement aucune trace matérielle¹⁷.

On peut relever que les tombes à mobilier des phases A et A-B se concentrent pour la plupart au nord de cet espace, ainsi que de part et d'autre de deux sépultures, T42 et T35, qui paraissent relativement isolées dans un espace par ailleurs vide de tombes. La plus ancienne, T42, se place dans la phase A-B, alors que la seconde ne peut être datée précisément. S'agit-il dans ce cas d'un second espace, situé immédiatement au nord du premier, épargné par les tombes les plus anciennes et utilisé seulement par la suite? Ou bien T42 et T35 constituent-elles un groupe ancien installé dans un espace qui ne fut jamais totalement occupé? Aucun élément ne permet malheureusement de répondre à ces questions. La concentration des tombes à mobilier à la périphérie de ces deux espaces nous paraît cependant remarquable, notamment en regard de la dispersion des tombes à mobilier dans le secteur des Philosophes 7. Cette concentration nous semble être un indice de l'importance de cette zone à l'intérieur de la nécropole. C'est d'ailleurs dans ce secteur que la densité des inhumations est la plus forte pendant toute la durée d'utilisation du cimetière.

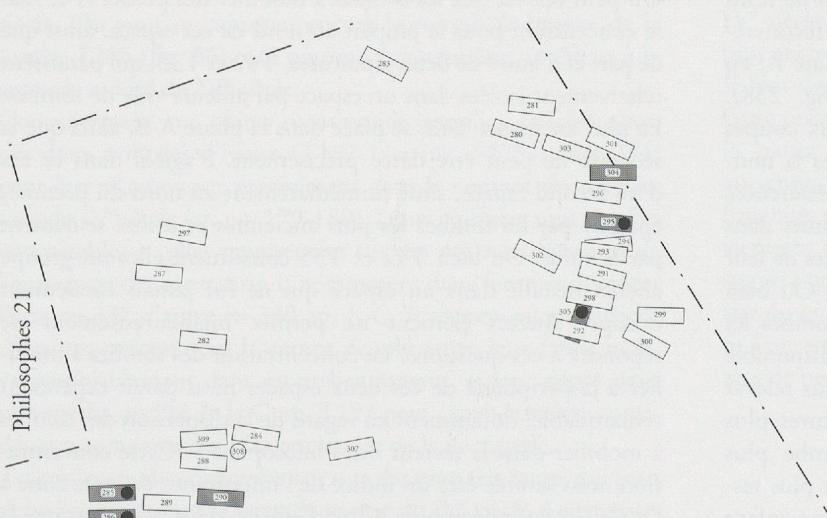
Philosophes 7



Philosophes 13



Philosophes 21



- phase A
- phase A-B
- phase indéterminée
- mobilier

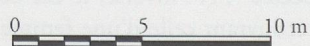


Fig. 257. Répartition des tombes des phases A et A-B.

c) Pratiques funéraires

Durant la phase A, les défunts sont inhumés le plus souvent dans des coffrages de bois dont les planches sont soit clouées (fig. 259), soit assemblées sans l'aide d'éléments métalliques¹⁸. Les inhumations en pleine terre sont moins fréquemment attestées, et se situent exclusivement dans le secteur des Philosophes 21 (cf. ci-dessous). Un coffre de tuiles (T278) pourrait également avoir été aménagé durant cette période. Il faut cependant rappeler que le mode d'inhumation de beaucoup de sépultures, dont un nombre inconnu appartiennent à la phase A, n'a pas pu être déterminé.

Il en va de même de la position des corps, qui n'a pu être observée que dans la moitié des cas environ¹⁹. Les corps sont réguliè-

rement allongés sur le dos. Le crâne est le plus souvent de face, mais l'on trouve de nombreux cas où il est tourné vers la droite ou la gauche. Les membres supérieurs sont généralement en position asymétrique, ce qui recouvre en réalité de nombreuses variantes, alors que les mains ou les avant-bras symétriques sont minoritaires. La position du corps dans la tombe ne semble ainsi pas obéir à des règles strictes.

Un peu moins de la moitié des individus ont été enterrés avec du mobilier, et le plus souvent avec un seul objet²⁰. Les récipients et les bracelets sont les éléments les plus caractéristiques de cette période, mais on trouve également d'autres types de parure, des pièces liées au costume, ainsi que des accessoires et des monnaies.

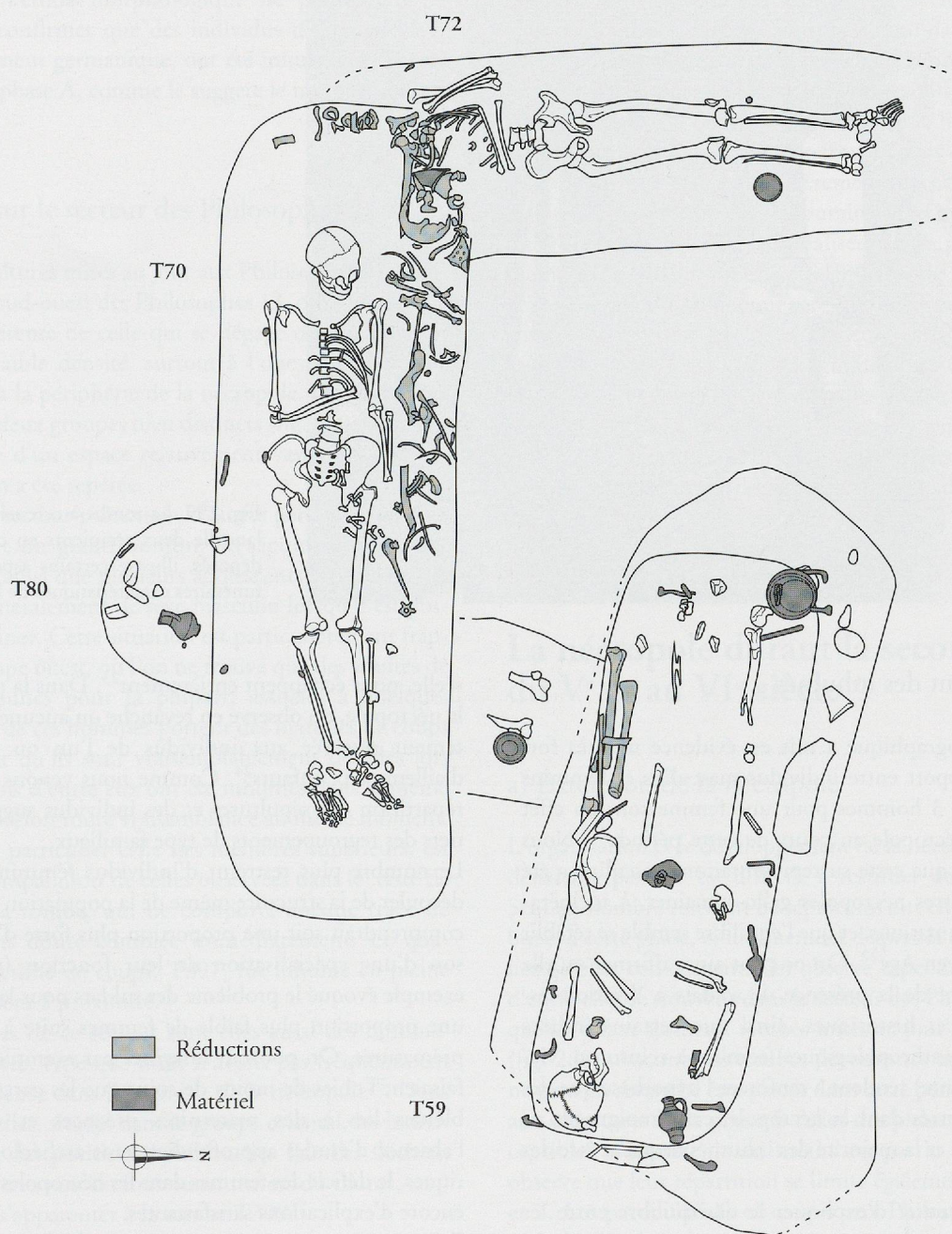


Fig. 258. Des tombes à récipients orientées sud-nord (T72 et T80) sont coupées par des sépultures qui suivent une autre direction, appartenant aussi à la phase A (T59) ou plus récente (T70). Les ossements déplacés sont déposés en réduction le long des côtés des nouvelles tombes.

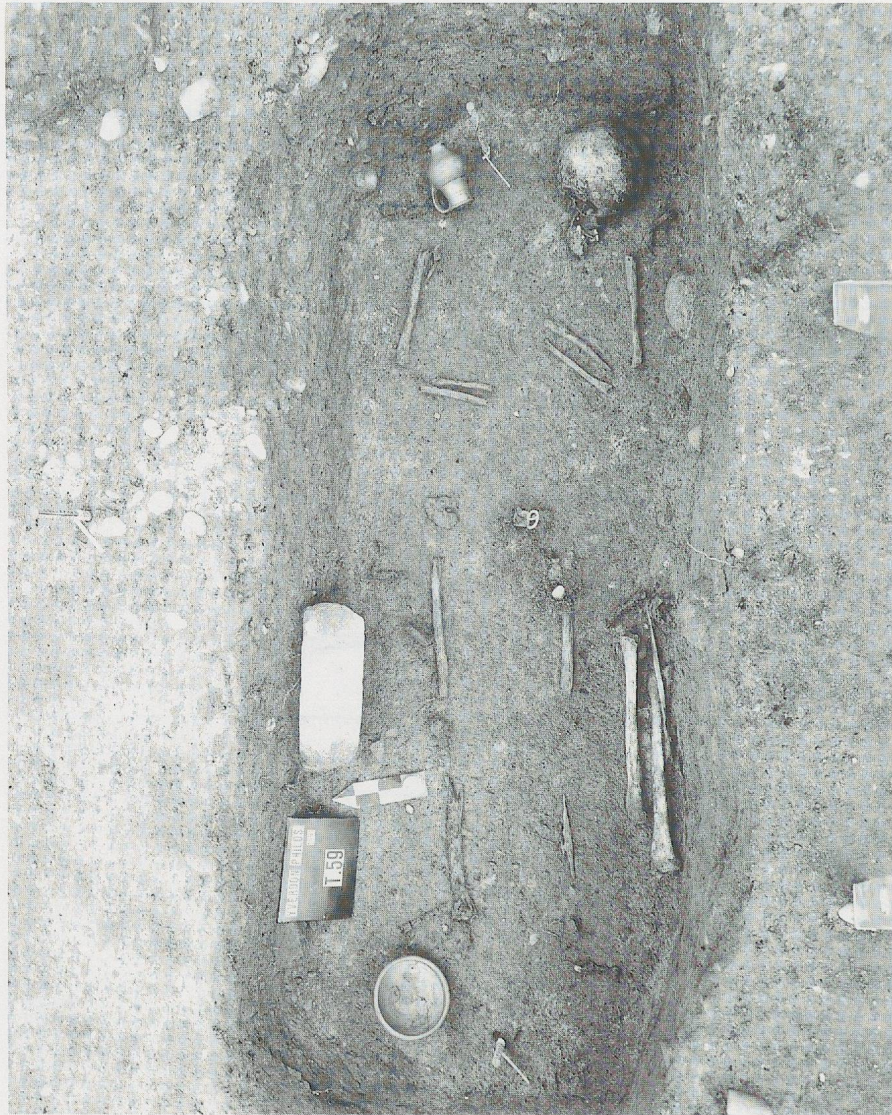


Fig. 259. La tombe à cercueil cloué T59, dans laquelle deux récipients en céramique ont été déposés, illustre certains aspects des pratiques funéraires caractéristiques de la phase A.

d) Le recrutement des inhumés

L'étude paléodémographique a mis en évidence un très fort déséquilibre du rapport entre individus masculins et féminins durant la phase A : 3 hommes pour une femme sont en effet inhumés dans la nécropole au cours de cette période²¹. Nous avons vu plus haut que cette surreprésentation masculine a été observée dans d'autres nécropoles gallo-romaines, à incinérations comme à inhumations, et que l'équilibre semble se rétablir durant le haut Moyen Âge²². On ne peut ainsi affirmer qu'elle découle uniquement de la présence de soldats à Yverdon-les-Bains. Si les sources historiques, ainsi que certains indices archéologiques ou anthropologiques (tombes à ceinturon, victimes de mort violente) tendent à renforcer l'hypothèse que des soldats ont été enterrés dans la nécropole, ces témoignages ne sont pas nombreux, et la majorité des inhumés devaient être des civils.

On peut dès lors tenter d'expliquer le déséquilibre entre les sexes en supposant qu'une partie des femmes n'ont pas été admises dans la nécropole, ou du moins pas dans les secteurs fouillés récemment. Les raisons de cette exclusion, si elle est

réelle, nous échappent entièrement²³. Dans la partie connue de la nécropole, on observe en revanche qu'aucune zone n'est strictement réservée aux individus de l'un ou l'autre sexe, ni d'ailleurs aux enfants²⁴. Comme nous venons de l'évoquer, la répartition des sépultures et des individus suggère plus volontiers des regroupements de type familiaux.

Le nombre plus restreint d'individus féminins pourrait aussi découler de la structure même de la population vivante. Celle-ci comprendrait soit une proportion plus forte d'hommes en raison d'une spécialisation de leur fonction (nous avons par exemple évoqué le problème des soldats pour la phase A)²⁵, soit une proportion plus faible de femmes suite à leur disparition prématurée. On pourrait imaginer par exemple que les fillettes faisaient l'objet de moins de soins que les garçons, ou des problèmes liés à des maternités précoces et multiples²⁶. En l'absence d'études approfondies, tant archéologiques qu'historiques, le déficit des femmes dans les nécropoles ne bénéficie pas encore d'explications satisfaisantes.

Il faut souligner encore le nombre très faible des enfants, en particulier des nouveau-nés et des très jeunes enfants, mis au jour dans les fouilles du Pré de la Cure. Ce déficit d'enfants est bien

connu dans les nécropoles gallo-romaines comme dans celles du haut Moyen Âge, en Suisse occidentale comme dans l'ensemble de la Gaule²⁷. Pour l'époque romaine, la recherche actuelle tend à montrer que ces tout jeunes enfants sont inhumés dans des lieux bien distincts des adultes, par exemple dans l'habitat ou dans des structures artisanales²⁸. Les deux sépultures, l'une d'un fœtus, l'autre d'un nouveau-né, mises au jour au cours des fouilles de la Porte de l'Est en 1986, montrent qu'il en allait sans doute de même à Yverdon, du moins durant le Haut Empire²⁹. Notons que les enfants découverts dans la nécropole du Pré de la Cure ne sont pas concentrés dans une zone précise, à l'exception du secteur des Philosophes 21 (cf. ci-dessous): ils sont au contraire généralement mêlés aux adultes, et leurs sépultures ont fait l'objet d'autant de soins³⁰.

Les résultats de l'étude morphologique ne permettent en revanche pas de confirmer que des individus d'origine étrangère, plus précisément germanique, ont été inhumés au Pré de la Cure durant la phase A, comme le suggère le mobilier de certaines tombes³¹.

e) Remarques sur le secteur des Philosophes 21

L'analyse des sépultures mises au jour aux Philosophes 21, environ 50 mètres au sud-ouest des Philosophes 13, offre une image sensiblement différente de celle qui se dégage des deux autres secteurs³². Leur faible densité, surtout à l'ouest, suggère que l'on se trouve ici à la périphérie de la nécropole. Les sépultures se répartissent en deux groupes bien distincts (fig. 260), installés de part et d'autre d'un espace relativement vaste, dans lequel aucune structure n'a été repérée.

Les tombes de ce secteur présentent d'autres particularités. On relève notamment un grand nombre de sépultures d'enfants (fig. 260 et 261), ainsi que plusieurs adolescents (15-20 ans) et jeunes adultes, généralement de sexe masculin lorsqu'il est possible de le déterminer. Cette situation est particulièrement frappante dans le groupe ouest, où l'on ne trouve que des adultes de sexe masculin, jeunes pour la plupart, associés à quelques enfants³³. Quatre de ces hommes portent des marques de coups violents indiquant qu'ils sont vraisemblablement décédés lors de combats³⁴. Trois d'entre eux ont été inhumés dans la même sépulture (T309), selon toute vraisemblance au même moment. Leur position, en particulier celle des membres supérieurs, est inhabituelle en comparaison de celles observées dans le reste de la nécropole³⁵. La tombe, qui ne comporte aucune trace de structure, fut sans doute comblée immédiatement. Le quatrième homme victime de coups, T297, fut inhumé en pleine terre immédiatement à proximité.

D'autres sépultures de ce secteur sont elles aussi des inhumations en pleine terre, type que nous n'avons pas fréquemment pu mettre en évidence dans l'ensemble de la nécropole³⁶. Dans plusieurs d'entre elles, situées dans le groupe oriental, les individus inhumés ont des positions inhabituelles (jambes fléchies, avant-bras repliés en avant du bras ou en travers du thorax, etc.) et semblent ainsi s'apparenter à la tombe T309³⁷.

Le secteur Philosophes 21, et plus particulièrement le groupe occidental, se distingue également du point de vue du mobilier: c'est là que se trouve en effet la tombe d'enfant avec un torque

de bronze (T285, fig. 86), qui pourrait signaler une origine germanique du défunt. Autre anomalie: l'homme de la tombe T295 est le seul individu masculin à porter un bracelet (pl. 34)³⁸.

Ces particularités restent évidemment difficiles à interpréter. Les similitudes observées entre les deux parties de ce secteur – nombreuses tombes d'hommes, souvent jeunes, d'adolescents et d'enfants, inhumations en pleine terre, positions particulières – leur donne une apparence d'homogénéité qui laisse penser que la plupart font partie d'un même ensemble, malgré le vaste espace libre de sépultures observé entre les deux groupes. L'absence de mobilier caractéristique des phases B et C ainsi que la faible densité d'inhumations suggèrent en outre que la durée d'utilisation de ce secteur fut relativement limitée. Comme à propos d'autres groupes d'inhumations particulières mises au jour dans le sud de la France, notamment à Lunel-Viel, on peut s'interroger sur les raisons de ces différences³⁹. S'expliquent-elles par un décalage chronologique, impossible à préciser du fait du peu de matériel retrouvé, mais qui ferait des Philosophes 21 une zone particulièrement précoce de la nécropole? S'agit-il d'un groupe contemporain, mais appartenant à une frange défavorisée ou marginalisée de la population – par exemple des victimes d'une épidémie ou de combats? S'agit-il de personnes d'origine étrangère inhumées selon leurs propres coutumes – comme le suggère le torque de T285 – ou dont les rapports antagonistes avec la communauté établie justifiaient un traitement particulier? Seules des fouilles dans la parcelle située au sud des Philosophes 17 (fig. 28), encore non excavée, ainsi qu'en direction du *castrum* permettraient de mieux comprendre l'organisation de cette zone particulière du Pré de la Cure.

La nécropole durant la seconde moitié du V^e et au VI^e siècle

a) Extension de la nécropole

L'organisation et le développement de la nécropole durant cette deuxième période est difficile à restituer de manière précise. Seul un nombre restreint de sépultures ont en effet pu être attribuées à cette phase, et uniquement d'après la datation du mobilier qu'elles contiennent. On observe cependant que la plupart d'entre elles se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, auxquelles il faut ajouter 7 tombes mises au jour aux Philosophes 7 (fig. 262). Aucune des tombes découvertes aux Philosophes 21 ne peut en revanche être placée dans cette période. Si l'on ajoute aux sépultures de la phase B celles des phases A-B et B-C, susceptibles d'appartenir au moins en partie à la phase B, on observe que leur répartition se limite également aux secteurs 13 et 7. Les particularités observées aux Philosophes 21 permettent d'ailleurs de le considérer comme une zone relativement homogène de la nécropole, vraisemblablement utilisée seulement durant la phase A (cf. ci-dessus). Il semble donc que l'aire

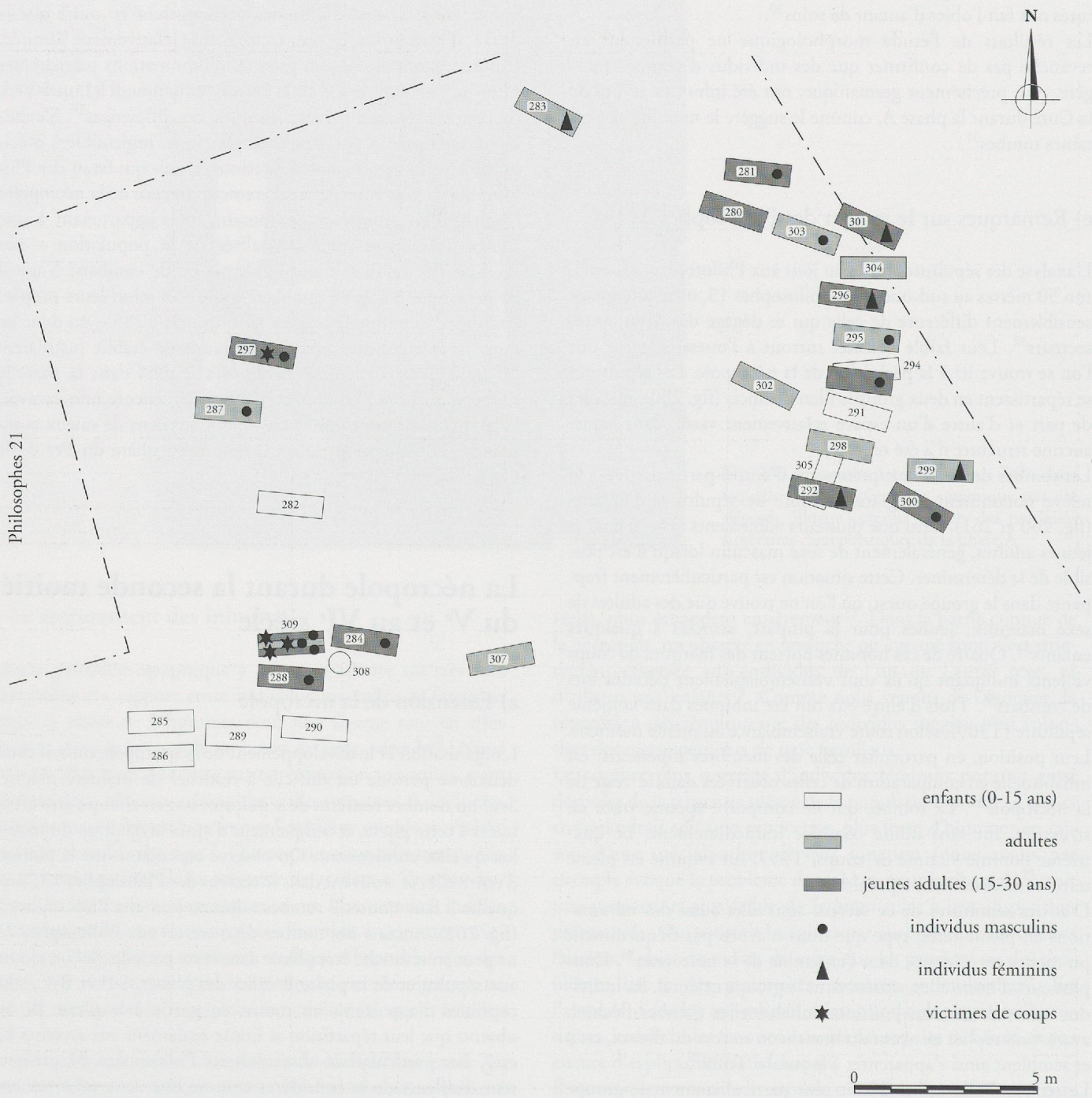


Fig. 260. Répartition des individus inhumés dans le secteur des Philosophes 21.

No tombe	Individu	Type	Orientation	M	F	Ind.	Adulte	Adolescent	Enfant	Marques de coups	Position inhabituelle	Mobilier
GROUPE OUEST												
281	A	Pleine terre	W-E	●			□				▼	
293	A	Pleine terre	W-E	●			□				▼	
295	A	Pleine terre	W-E	●			■				▼	Bracelet
303	A	Pleine terre	W-E	●			■				▼	
300	A	Coff. non cloué	W-E	●				■				
283	A	Coff. non cloué	W-E		●		■					
296	A	Coff. non cloué	W-E		●		□					
299	A	Coff. non cloué	W-E		●		■					
301	A	Indéterminé	W-E		●		□					
292	A	Coff. non cloué	W-E		●			■			▼	
298	A	Pleine terre	W-E			●	■				▼	
302	A	Indéterminé	W-E			●	■					
304	A	Indéterminé	E-W			●	■					
280	A	Indéterminé	W-E			●		■				
291	A	Coff. non cloué	W-E			●			■			
294	A	Indéterminé	W-E			●			■			
305	A	Indéterminé	S-N			●			■			Récipient
GROUPE EST												
284	A	Indéterminé	W-E	●			□					
287	A	Indéterminé	W-E	●			■					
288	A	Pleine terre	W-E	●			□					
297	A	Pleine terre	W-E	●			□			*		
309	A	Pleine terre	E-W	●			□			*	▼	
	B		W-E	●			□			*	▼	
	C		W-E	●			■			*	▼	
307	A	Indéterminé	W-E			●	■					
282	A	Indéterminé	W-E			●			■			
285	A	Pleine terre	E-W			●			■			Torque
286	A	Coff. non cloué	E-W			●			■			Bagues, bracelets
289	A	Coff. non cloué	W-E			●			■			
290	A	Coff. non cloué	E-W			●			■			
308	A	Indéterminé	Indét.			●			■			

Fig. 261. Tableau récapitulatif des tombes du secteur des Philosophes 21. □ jeunes adultes



Fig. 262. Répartition des tombes des phases A-B, B et B-C.

funéraire ne se soit pas étendue en direction du sud-ouest au-delà d'une certaine limite, contrairement à la période précédente. L'alignement des tombes T107, T108, T104 et T110, au sud-ouest des Philosophes 13, marquerait-il le tracé d'une ancienne limite?

b) Organisation des sépultures

L'un des principaux changements que l'on peut observer entre les phases A et B est une régularisation de l'orientation des tombes, qui suivent dès lors une direction W-E, la tête étant placée à l'ouest⁴⁰. Cette transformation se produit vers le milieu du V^e siècle, parallèlement à d'autres changements comme l'abandon du dépôt de récipients ou des inhumations en cercueils cloués⁴¹. Cette nouvelle direction a sans doute été mise en place progressivement, comme en témoignent les sépultures orientées SW-NE, dont certaines pourraient appartenir à la phase B. Les recouvrements et les superpositions montrent cependant clairement qu'elle a ensuite été respectée de manière rigoureuse, ce qui témoigne d'une réorganisation générale de la nécropole. Nous avons relevé que ce passage à une orientation régulière ne pouvait être dû uniquement à l'influence du christianisme⁴².

On peut se demander en revanche dans quelle mesure ces transformations, que l'on peut observer dans plusieurs nécropoles situées à l'intérieur du territoire de la Sapaudia, comme à Monnet-la-Ville (Jura), à Sézegnin (GE) et à Genolier (VD), sont liées à l'installation des Burgondes⁴³. Il nous semble cependant difficile, dans l'état actuel de la recherche, d'expliquer ces changements par une cause unique, valable pour tous les cimetières. Plusieurs facteurs, dont le choix des communautés ou des familles, ainsi qu'une progression des idées chrétiennes, ont sans doute joué un rôle dans leur apparition.

Le nombre important de recouvrements et de superpositions entre des tombes de la phase B et d'autres moins bien datées (A-B ou B-C) empêche de lire clairement l'organisation des sépultures durant cette période (fig. 262). De manière générale, il semble toutefois que les tombes n'ont pas été aménagées en suivant des rangées régulières. Les nombreuses sépultures de phase indéterminée viennent encore compliquer la tâche dans le secteur des Philosophes 7. Si l'on observe en effet que les tombes datées de la phase B sont proches les unes des autres ainsi que de celles des phases A-B et B-C, et qu'elles se concentrent dans certaines zones de ce secteur (notamment au N-E, au N-O et au sud), rien ne permet d'exclure que d'autres groupes se sont développés entre ces zones et que la répartition des tombes était en réalité plus égale et plus dense qu'il n'y paraît.

La répartition des tombes dans le secteur des Philosophes 13 est particulièrement intéressante. Les deux zones pratiquement vides de tombes que nous avons mises en évidence durant la phase A (cf. ci-dessus) au centre de ce secteur sont encore respectées, une seule tombe (T61) étant venue s'intercaler entre les deux. A l'est, au nord et au sud-ouest de cette zone, on observe une forte densité de sépultures, dont beaucoup peuvent être placées dans les phases A-B, B et B-C. Cette partie centrale est donc encore respectée, et semble être devenue une zone attrac-

tive pour les inhumations. Au nord-ouest, la densité des tombes est moins forte et on observe que plusieurs sépultures, dont deux appartiennent à la phase B (T60 et T62), sont plus ou moins alignées et assez régulièrement espacées.

c) Pratiques funéraires

Le nombre restreint des sépultures que l'on peut attribuer à cette période et le fait qu'il s'agit, par définition, de tombes à mobilier, ne permet d'obtenir qu'une image partielle des pratiques funéraires en usage⁴⁴. Il faut donc se contenter de quelques constats. Comme durant la phase A, les corps sont inhumés dans des sépultures individuelles. Les coffrages de bois



Fig. 263. La tombe à coffrage non cloué T27, avec une boucle de ceinture simple en fer sur les vertèbres lombaires.

sont bien représentés, mais l'utilisation de clous pour l'assemblage des planches n'est attestée que dans un seul cas (T137). Les parois sont soit maintenues en place par des pierres de calage, soit fixées par des dispositifs qui n'ont pas laissé de traces (fig. 263). Une seule inhumation en pleine terre (T38; fig. 255) a pu être identifiée pour cette période. Le nombre important de tombes pour lesquelles nous n'avons pas pu préciser le mode d'aménagement rend cependant impossible toute évaluation précise de la représentation effective de ces deux modes d'inhumation durant cette phase. L'aménagement de coffres de tuiles – par ailleurs rares dans l'ensemble de la nécropole – est également attestée à cette période (T2).

La position des corps, tous en décubitus dorsal, ne présente pas de variation significative par rapport à la période précédente⁴⁵. Les crânes sont généralement de face ou tournés vers la droite, les membres supérieurs en position asymétrique, moins fréquemment allongés le long du corps ou ramenés en avant du bassin. La seule règle observée est celle d'allonger les corps sur le dos, avec la tête placée à l'ouest.

Si l'on peut supposer que la plupart des tombes aménagées durant cette période ne contenaient pas de mobilier, il est malheureusement impossible d'évaluer leur proportion de manière précise⁴⁶. On constate en revanche que plus de la moitié des tombes à mobilier n'ont livré qu'un seul objet, tendance que l'on observait déjà durant la phase A et qui semble s'être renfor-

cée. Les catégories de mobilier recensées sont assez différentes de celles de la période précédente: les boucles de ceinture, généralement portées au moment de l'inhumation et parfois accompagnées d'un objet de parure, sont désormais les mieux représentées. La coutume de déposer des récipients auprès des défunts a en revanche entièrement disparu.

Quatre sépultures se distinguent de cet ensemble assez homogène par les fibules qu'elles contenaient. Ces pièces, inhabituelles dans les contextes funéraires régionaux, et la manière dont elles étaient portées révèlent des pratiques étrangères à celles de la communauté locale⁴⁷. Leur datation incite à considérer ces quatre sépultures féminines comme celles d'individus liés à l'installation des Burgondes en Sapaudia. Il en va de même de la femme de la tombe T129, au crâne déformé artificiellement⁴⁸. Si deux de ces cinq tombes ne sont pas très éloignées l'une de l'autre – T216 et T169, au sud du secteur des Philosophes 7 – la répartition des trois autres (T62, T111 et T129) ne permet pas de définir une ou plusieurs zones réservées aux individus d'origine étrangère. Leurs sépultures semblent au contraire avoir été installées parmi celles de la communauté locale.

N°	Secteur			Sexe/Âge	Type	Phase						Mobilier	
	Phil. 13	Phil. 7	Phil. 21			A	A-B	B	B-C	C	Ind		
44	●			M	Coffrage cloué	●							
RT60	●			F	Coffrage non cloué		●						Boucle et bracelet en fer (ind. A), résiduel
61	●			Ind.	Coffrage non cloué			●					Boucle en fer, résiduel
79	●			F	Coffrage non cloué				●				Peigne en os
45 Ind. A	●			M (jeune)	Coffre à murets					●			Collier (ind. B), résiduel
52	●			M	Coffrage non cloué					●			Plaque-boucle, résiduel
81	●			M	Coffre mixte					●			
83	●			F	Coffre de dalles					●			
74	●			F	Ind.						●		Résiduel
RT100	●			M	Coffrage non cloué						●		Résiduel
124	●			Ind.	Ind.						●		
244		●		F	Coffrage non cloué	●							Récipient en verre
211		●		F	Coffrage non cloué						●		Résiduel
275		●		F	Coffrage non cloué						●		Résiduel
297			●	M	Pleine terre						●		

Fig. 264. Tableau récapitulatif des individus formant le groupe VI mis en évidence par l'analyse des caractères discrets (cf. fig. 195 et 198).

d) Le recrutement des inhumés durant les phases B, B-C et C

L'étude anthropologique a permis de mettre en évidence une très forte représentation des hommes par rapport aux femmes durant la phase A (cf. ci-dessus). Pour les périodes plus récentes, les effectifs sont malheureusement trop faibles pour examiner la structure démographique pour chacune d'elles séparément. Les individus des phases B, B-C et C ont donc été rassemblés pour cette analyse. Le principal résultat obtenu est que la proportion de femmes et d'hommes inhumés durant cette période est plus équilibrée que durant la phase A⁴⁹. Ce «rééquilibrage» s'effectue parallèlement à une multiplication des sites funéraires, connus en nombre bien plus important que pour l'époque romaine⁵⁰. Ces observations laissent penser que l'accès aux nécropoles tend à être moins sélectif à partir du haut Moyen Âge, phénomène que l'on pourrait mettre en relation avec une progression des idées chrétiennes⁵¹.

Les non-adultes susceptibles d'appartenir à la phase B (A-B, B et B-C) sont très peu nombreux: seuls huit étaient encore en place dans des tombes, alors que trois autres se trouvaient dans des réductions ou des ensembles d'ossements en vrac⁵². Comme durant la phase A, ce nombre ne reflète à l'évidence pas une mortalité réelle, particulièrement en ce qui concerne les très jeunes enfants. Ces derniers ont donc probablement été inhumés ailleurs, soit dans un espace encore inconnu de la nécropole qui leur aurait été réservé, soit dans des lieux différents, par exemple dans des zones artisanales ou vouées à l'habitat, comme on l'observe durant l'époque romaine (cf. ci-dessus).

Les individus immatures découverts dans les secteurs fouillés sont inhumés à proximité des adultes et peuvent être plus ou moins rassemblés, notamment aux Philosophes 13 (cf. fig. 164: T32, T48, T51). Cette répartition suggère que le choix d'inhumer les enfants parmi les adultes pouvait être laissé aux familles. Il pouvait également être lié à l'âge des enfants, puisque leur nombre correspond à celui que l'on attendrait à partir de la classe d'âge 10-14 ans⁵³.

L'hypothèse de liens familiaux entre des individus inhumés à proximité les uns des autres n'a, de manière générale, pas pu être confirmée par l'analyse des caractères discrets⁵⁴. Cette dernière a cependant révélé l'existence d'un groupe de quinze individus, tant masculins que féminins, susceptibles d'être apparentés ou d'appartenir à un même groupe social (groupe VI, fig. 195). Contrairement aux autres groupes mis en évidence, ces derniers semblent former un ensemble cohérent aussi d'un point de vue archéologique. Onze de ces personnes étaient en effet inhumées aux Philosophes 13 (fig. 198 et 264), et se concentrent en particulier dans la partie sud-ouest de ce secteur. Trois femmes sont dispersées dans le secteur des Philosophes 7, alors qu'un seul homme, par ailleurs décédé de mort violente, se trouvait aux Philosophes 21⁵⁵. D'autre part, on observe que la majorité de ces individus ont été ensevelis durant les deux dernières phases d'utilisation de la nécropole. La répartition et la datation des sépultures tendent ainsi à confirmer l'hypothèse d'un lien unissant ces personnes. Il faut souligner que ceux de la phase C sont souvent voisins d'autres individus, qui n'ont pas

été distingués par l'analyse des caractères discrets. L'homme de la tombe T45 est ainsi sans doute lié à l'enfant inhumé simultanément dans le même coffre, ainsi qu'aux individus de T46 et T47, sépultures accolées à T45. Les sépultures T81 et T83, ainsi que probablement T52 ont fait l'objet de réutilisations. Il est donc possible d'admettre que ces individus rapprochés par leurs caractéristiques morphologiques sont des représentants d'un même groupe, vraisemblablement des membres d'une même famille. On peut imaginer qu'il s'agit là d'un noyau présent dès les débuts de la nécropole, et qui aurait continué d'inhumer dans le même secteur jusqu'à son abandon⁵⁶.

Evolution durant la seconde moitié du VI^e et au VII^e siècle

a) Extension de la nécropole

Les sépultures de la phase C, caractérisées par leur mode d'aménagement ou leur mobilier, se trouvent toutes dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 265). Seules deux sépultures des Philosophes 7 ont livré du mobilier attribuable aux phases B-C. S'il n'est donc pas exclu que ce secteur ait également été utilisé durant cette période, on n'en retrouve du moins pas les éléments les plus caractéristiques. La densité moins forte des inhumations tend à confirmer que cette zone de la nécropole n'était alors plus occupée, ou seulement de manière sporadique. Une vaste zone du cimetière du Pré de la Cure semble ainsi avoir été progressivement abandonnée dès la seconde moitié du VI^e siècle.

b) Organisation des sépultures

Les tombes de la phase C sont orientées d'ouest en est, comme durant la période précédente. Elles sont en revanche clairement disposées en rangées plus ou moins régulières, organisation qui contraste avec ce que l'on a observé jusque là. Seules deux tombes (T1 et T50) s'intercalent entre les quatre alignements que l'on peut suivre à l'intérieur du secteur fouillé. Ces deux sépultures, de même que la rangée située immédiatement à l'ouest (de T56 au sud à T34 au nord), se sont installées dans les deux espaces centraux restés vides durant les phases A et B (cf. ci-dessus). Si l'on admet que deux constructions se trouvaient à cet endroit, elles n'existaient probablement plus lors de l'aménagement des tombes de la phase C.

À l'intérieur des rangées, on constate plusieurs cas de sépultures accolées, ce qui dénote une volonté de rapprocher certains défunts. Cette intention se manifeste également par le fait que la plupart des tombes sont utilisées pour plusieurs inhumations⁵⁷. Les restes des premiers occupants sont alors rassemblés en réductions, généralement sur les côtés de la tombe. Dans une seule sépulture, malheureusement perturbée, il semble que les corps ont été superposés sans qu'une réduction ne soit effectuée (T34). On note enfin la présence d'une inhumation simultanée, celle d'un homme et d'un enfant (T45). Dans

toutes ces situations, il est évident que l'on a voulu réunir plusieurs individus au même endroit, dans un espace qui leur est commun. Les textes tendent à confirmer que ces réutilisations sont réservées aux *ayants droit*, c'est-à-dire probablement aux membres d'une même famille.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'organisation en rangées plus régulières que l'on observe durant la phase C découle de cette volonté de rassembler des individus dans la même tombe. Cette pratique nécessite en effet de réouvrir les sépultures, parfois à plusieurs reprises. Il est dès lors indispensable que l'emplacement des tombes puisse être identifié de manière précise, et que l'espace disponible autour de la structure soit suffisant pour effectuer les opérations nécessaires (recreusement de la fosse et entreposage des déblais, déplacement des éléments de couverture, évacuation puis redépôt des ossements, etc.)

c) Pratiques funéraires

L'apparition des coffres en matériaux non périssables, mode d'inhumation caractéristique de la phase C, pourrait elle aussi résulter de cette intention plus ferme de rassembler des individus. Ce nouveau type d'architecture, plus solide, facilite en effet des réouvertures successives. Il faut souligner d'ailleurs la présence de coffrages de bois renforcés par du mortier qui, contrairement aux coffrages simples, sont le plus souvent réutilisés (cf. T34, T37 et T43; fig. 266). Il n'est d'ailleurs pas impossible que les coffrages simples tendent à disparaître à cette période: un seul peut être attribué de manière certaine à la phase C (T52), alors que 4 autres sont datés plus largement des phases B-C (T4, T31, T134, T206)⁵⁸. Le nombre important de sépultures de type et/ou de phase indéterminés empêche toutefois d'évaluer de manière précise dans quelle mesure les coffrages non cloués et les inhumations en pleine terre sont encore utilisés à cette période. Il est en revanche certain que les coffres de tuiles ne sont plus représentés dans la zone connue de la nécropole.

La position des corps ne se différencie pas de celles des périodes précédentes⁵⁹. On peut tout au plus déceler une tendance à disposer les membres supérieurs de manière symétrique, le long du corps, sur le bassin et une seule fois sur les lombaires, plutôt que de les laisser en position asymétrique. L'homme inhumé en même temps qu'un enfant dans la tombe 45 était, de manière tout à fait exceptionnelle, allongé sur le ventre. Cette position particulière apparaît rarement dans les nécropoles du haut Moyen Âge de nos régions⁶⁰. Elle reste difficile à interpréter. Dans le cas d'Yverdon, l'hypothèse d'une marque d'exclusion ou de punition semble difficile à étayer, puisque l'individu de T45 a trouvé place dans la nécropole, aux côtés d'un enfant⁶¹. S'agit-il ici d'un signe de pénitence ou d'expiation, au sens chrétien du terme, conforme à la volonté du défunt? Si l'on en croit un passage de la *Chronique de l'abbaye de Saint-Denis*, Pépin-le-Bref, mort en 768, fut effectivement inhumé face contre terre pour expier les péchés de son père⁶². Il n'est cependant pas certain que ce texte soit authentique, et encore moins que toutes les inhumations ventrales d'époque mérovingienne puissent être expliquées par cette intention, qui suppose un sentiment chrétien profond. La présence de cas datés des VII^e et VIII^e siècles,

mais aussi semble-t-il d'époque paléochrétienne, dont certains se trouvent dans des églises, mérite cependant que l'on garde à l'esprit cette hypothèse.

Moins du quart des individus ont été inhumés avec du mobilier durant la phase C⁶³. La majorité des tombes ne contenaient qu'un seul objet, le plus souvent une garniture de ceinture ou un objet de parure. Les deux bagues en argent mises au jour hors contexte contrastent par leur qualité avec ces objets modestes. La pratique du dépôt de mobilier ne présente que des différences liées à la mode par rapport à la période précédente⁶⁴. Tant les modes d'aménagement des tombes que le mobilier retrouvé évoquent les pratiques funéraires de la population locale. Ni la christianisation, ni la présence franque ne font sentir leur influence de manière évidente dans les secteurs fouillés récemment⁶⁵. Les résultats de ces interventions doivent cependant être nuancés au vu du mobilier découvert au siècle dernier. Celui-ci signale d'une part une présence plus marquée de la nouvelle religion, au travers des garnitures de ceinture ou d'autres objets portant des motifs relevant de l'iconographie chrétienne⁶⁶; d'autre part une probable influence des pratiques funéraires franques dans la composition des inventaires⁶⁷.

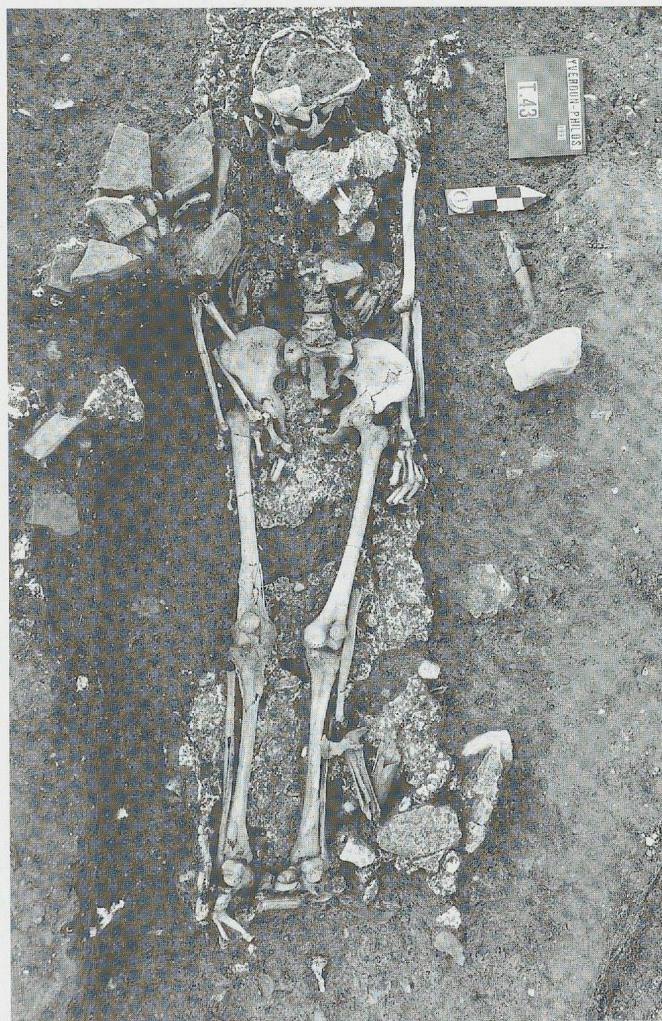


Fig. 266. Le coffrage hourdi au mortier de chaux T43, utilisé pour deux inhumations au moins, comme en témoignent les ossements en réduction découverts à gauche du membre inférieur gauche. Le dernier inhumé portait une plaque-boucle en fer retrouvée au niveau des vertèbres lombaires.

d) Le recrutement des inhumés durant la phase C

Nous avons exposé ci-dessus qu'en raison des effectifs trop faibles la représentation des hommes par rapport aux femmes devait être analysée en regroupant les individus des phases B, B-C et C (cf. p. 319). Il suffit de rappeler ici que l'on observe un meilleur équilibre entre les sexes durant ces périodes que pour la phase la plus ancienne. Si l'on relève d'autre part la présence de plusieurs enfants dans les sépultures de la phase C, leur nombre, toujours très inférieur par rapport à celui que l'on peut théoriquement estimer, pose les mêmes interrogations que pour les périodes précédentes. Tous les individus immatures sont étroitement associés à des adultes, qu'ils se trouvent dans la même tombe, notamment dans des réductions, ou simplement à proximité⁶⁸. On peut relever une concentration des enfants environ au centre du secteur des Philosophes 13. Celle-ci ne paraît toutefois pas très significative en regard de la surface réellement occupée par les tombes. L'étude des caractères discrets a en revanche mis en évidence la présence d'un groupe d'individus sans doute apparentés inhumés dans ce même secteur (cf. ci-dessus).

Signalons encore que deux individus de la phase C ont été victimes de coups portés par des armes tranchantes⁶⁹. L'une de ces personnes est une femme (T47), la seule de toutes les victimes de coups à avoir survécu à ses blessures. L'analyse des marques montre cependant qu'il s'agit d'une situation d'agression comparable aux autres. Le second individu (RT118) est un adulte de sexe indéterminé dont le crâne et la mandibule se trouvaient en réduction dans T118. Les coups infligés ne lui ont laissé aucune chance de survie. Les éléments à disposition ne permettent cependant pas d'aller au-delà de ces constatations⁷⁰.

L'abandon de la nécropole

Alors qu'une vaste zone de la nécropole semble être progressivement abandonnée dès la seconde moitié du VI^e siècle, le secteur qui semble former la partie centrale du cimetière, celui des Philosophes 13, est encore régulièrement occupé durant le VII^e siècle. Une partie au moins des personnes inhumées sont sans doute apparentées, et on peut supposer que quelques familles ont continué d'inhumer dans ce secteur. La garniture en bronze de la tombe T34 est certainement la pièce typologiquement la plus tardive découverte dans les fouilles récentes. Ce type de garnitures, originaire du nord de l'Italie, apparaît au nord des Alpes dans le courant du 2^e tiers du VII^e siècle, et se trouve occasionnellement encore dans des inventaires datés de la fin de ce siècle⁷¹. On peut donc considérer que le secteur des Philosophes 13 fut utilisé jusque dans le courant de la seconde moitié du VII^e siècle au moins. Le nombre important de sépultures sans mobilier et la datation imprécise de certains inventaires nous empêchent cependant de cerner avec plus de précision la période de l'abandon de cette partie de la nécropole. Le petit nombre de tombes datées de la phase C, concentrées aux Philosophes 13, suggère toutefois que son utilisation ne s'est pas prolongée au-delà de la fin du VII^e siècle⁷².



Fig. 267. L'église entourée du cimetière.
Le Mans, B. M., Ms 254 fo 54. Missel de Philippe de Luxembourg, XV^e siècle. Photo: I.R.H.T. Tiré de: Alexandre-Bidon/Treffort 1993, pl. couleur XIV.

Le mobilier issu des interventions anciennes montre que, parallèlement aux parties fouillées de la nécropole, d'autres zones du Pré de la Cure, malheureusement impossibles à localiser précisément, sont utilisées comme aires funéraires⁷³. La pièce la plus tardive est une garniture de ceinture en fer damasquiné du groupe A à motifs animaliers stylisés (Annexe 3, n° 45, fig. 310), que l'on peut placer dans le 2^e tiers ou dans la seconde moitié du VII^e siècle. Plusieurs autres objets ont une datation peu précise en l'absence de contextes définis, mais pourraient provenir de tombes de la même période. On peut donc affirmer que ces parties inconnues de la nécropole étaient encore utilisées alors, sans qu'il soit possible de déterminer le moment de leur abandon. Il faut cependant souligner l'absence de garnitures de ceinture tardives, telles les grandes plaques-boucles plaquées d'argent du groupe A⁷⁴, dans l'ensemble du mobilier du Pré de la Cure. Cette constatation, évidemment tributaire du hasard des découvertes, rend peu vraisemblable une utilisation intensive durant les dernières décennies du VII^e siècle.

On peut dès lors s'interroger sur les raisons de l'abandon de cette vaste nécropole, occupée sans interruption pendant environ trois siècles et demi. A l'exemple d'autres sites funéraires abandonnés vers la fin de l'époque mérovingienne, on peut poser comme hypothèse de recherche que les inhumations se sont alors regroupées autour d'une église (cf. fig. 267)⁷⁵. Si l'existence de deux églises au Pré de la Cure est mentionnée par les sources, nous n'avons malheureusement aucune information sur la date de leur fondation, ni sur leur localisation exacte. Seules des découvertes futures pourraient apporter des éléments de réponse à nos interrogations.

NOTES

1. Cf. ci-dessus, pp. 225-233.
2. Les démarches et méthodes utilisées pour obtenir ces datations sont détaillées dans l'Annexe 2 (Marc-André Haldimann).
3. Cf. ci-dessus, p. 96.
4. Cf. ci-dessus, p. 97.
5. Cf. ci-dessus, p. 117. Martin 1991a, pp. 241-242, 293-294.
6. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 8 et 11, p. 51, fig. 301.
7. Selon la coutume romaine qui exige une séparation stricte entre espaces habités et monde des morts (p. ex. Treffort 1996, p. 56), à moins qu'il ne s'agisse de sépultures de très jeunes enfants, fréquemment inhumés dans l'habitat (Duday/Laubenheimer/Tillier 1995; cf. ci-dessous.).
8. Cf. ci-dessus, p. 58 et Annexe 3.
9. Cf. ci-dessus, p. 60.
10. Cf. ci-dessous, note 12.
11. Cf. ci-dessus, p. 217.
12. Recouvrements: T58 (W-E) recouvre T65 (S-N); T68 (E-W) recouvre T71 (SW-NE); T162 (S-N) recouvre T165 (E-W), qui recouvre partiellement T168 (E-W); T195 (E-W) recouvre T197 (W-E). Recouplements: T44 (W-E) coupe T40 (N-S); T59 (E-W) coupe T80 (S-N); T71 (SW-NE) coupe T63 (SW-NE).
13. Cf. ci-dessus, p. 240-242.
14. Cf. zone située au nord et à l'est des tombes 158, 146 et 141.
15. Sézegin: Privati 1983, p. 65, plan 8 (hors texte) pp. 68-69; Lunel-Viel: Garnotel/Raynaud 1996, pp. 141-142; Saint-Martin-de-Fontenay: Pilet 1994, pp. 97 et 82-84.
16. Cf. ci-dessous, fig. 262 et 265. La recherche d'espaces libres de toutes sépultures est très aléatoire aux Philosophes 7, où les aménagements modernes ont détruit bon nombre d'entre elles, parfois jusqu'aux plus profondes (cf. fig. 27).
17. Cf. aussi ci-dessus, pp. 301-302.
18. Cf. ci-dessus, pp. 200-201.
19. Cf. ci-dessus, pp. 213-215.
20. Cf. ci-dessus, pp. 263-266.
21. Cf. ci-dessus, pp. 226-227.
22. Cf. ci-dessus, pp. 281-282.
23. Notons qu'une surreprésentation des hommes peut être observée parfois dans les nécropoles liées à des églises: c'est le cas par ex. à Vienne, cimetières Saint-Pierre et Saint-Georges (Jeannet-Vallat 1996, p. 128), à Saint-Julien-en-Genevois et à Faverges, église Saint-Jean-Baptiste (Colardelle 1983, pp. 84 et 108; fig. 138, p. 369).
24. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 164.
25. Cf. ci-dessus, pp. 281-282.
26. Cf. Collectif 1977b, p. 339.
27. Duday/Laubenheimer/Tillier 1995, Garnotel/Raynaud 1996, p. 143.
28. Cf. par ex. Brig/Glis, Waldmatte (Fabre 1996), Sallèles d'Aude (Duday/Laubenheimer/Tillier 1995) et tout récemment Nyon, rue de la Porcelaine (Henny 1998).
29. Abetel 1987, pp. 192-193.
30. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165; cf. par ex. les tombes d'enfants à mobilier (fig. 225) et les tombes à cercueils cloués T162, T184 et T219.
31. Cf. ci-dessus, pp. 242-245 et 278-280.
32. Rappelons au passage que ce secteur renferme une tombe d'enfant de La Tène finale: cf. Annexe 4.
33. Le mobilier de la tombe d'enfant T286 (bagues et bracelets, pl. 35 et 40b) suggère qu'il s'agit d'une fillette.
34. Cf. ci-dessus, pp. 247-259 et 282-284.
35. Cf. ci-dessus, p. 215.
36. Cf. ci-dessus, p. 86, fig. 58. Il faut souligner à l'inverse l'absence de cercueils cloués aux Philosophes 21 (fig. 261).
37. Notons que ce sont justement ces positions inhabituelles qui génèrent souvent des situations de déséquilibre des ossements lors de la décomposition, qui nous ont permis d'identifier plus facilement des inhumations en pleine terre.
38. Il s'agit bien d'un bracelet romain tardif, comme nous l'a confirmé Stéfanie Martin-Kilcher, que nous remercions vivement.
39. Garnotel/Raynaud 1996, p. 144.
40. Cf. ci-dessus, p. 60, fig. 31.
41. Cf. ci-dessus, p. 193, fig. 153 et pp. 203-204.
42. Cf. ci-dessus, p. 285.
43. Martin 1981, pp. 252-253; Martin 1986a, p. 176.
44. Cf. ci-dessus, pp. 203-205.
45. Cf. ci-dessus, pp. 213-215, fig. 166-167.
46. Cf. ci-dessus, p. 266, fig. 227.
47. Cf. ci-dessus, pp. 154-168 et 286-287.
48. Cf. ci-dessus, pp. 245-247.
49. Cf. ci-dessus, pp. 226-227, fig. 180.
50. Ce nombre plus élevé des sites du haut Moyen Age s'explique en partie - mais pas exclusivement - par la difficulté plus grande de repérer des sépultures à incinération.
51. Cf. dans ce sens Duby/Perrot 1991, vol. 2, pp. 188-189. Cf. aussi Collectif 1997b, p. 339.
52. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165.
53. Cf. ci-dessus, pp. 230-233; Collectif 1997b, pp. 338-339.
54. Cf. ci-dessus, pp. 240-242.
55. Cf. ci-dessus.
56. Sur les groupes à caractère familial, cf. Saint-Martin-de-Fontenay (Pilet 1994, pp. 148-151).
57. Cf. ci-dessus, pp. 218-221.
58. Cf. ci-dessus, p. 197, fig. 161.
59. Cf. ci-dessus, pp. 213-215, fig. 166-167.
60. Colardelle 1983, p. 370; Auberson 1987, pp. 149-150: un seul cas recensé à Boley-Magnoux pour tout le canton de Vaud. Un cas très semblable à celui d'Yverdon T45, avec un jeune adulte en position ventrale et un enfant, a été mis au jour dans la tombe T516 de Sézegin; une autre inhumation ventrale a été observée dans la tombe 476: Privati 1983, pl. XXIII-4, p. 29. Un cas plus particulier est connu à Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XVI. On connaît en revanche de nombreux cas d'inhumations ventrales dans la nécropole du Haut Empire d'Avenches «En Chaplix»: Castella 1999, pp. 82-86.
61. Garnotel/Raynaud 1996, p. 144.
62. Salin 1952, II, pp. 220-222, pl. VIII-3; Collectif 1993b, p. 89.

63. Cf. ci-dessus, pp. 268-269, fig. 230.
64. Cf. ci-dessus, pp. 266-268.
65. Cf. ci-dessus, pp. 290-294.
66. Cf. ci-dessus, pp. 298-300.
67. Cf. ci-dessus, pp. 291-294.
68. Cf. ci-dessus, p. 209, fig. 165.
69. Cf. ci-dessus, pp. 248-249 et 258-259.
70. Sur les limites de l'interprétation de ce type d'observations anthropologiques, cf. p. 281.
71. Cf. ci-dessus, pp. 143-144, fig. 110.
72. Contrairement à ce que l'on observe par exemple à Sézégain, où les nombreuses réutilisations de tombes incitent à placer la date d'abandon du cimetière dans le courant du VIII^e siècle: Privati 1983, pp. 53-54 et 66-67.
73. Cf. ci-dessous, Annexe 3, p. 57.
74. Martin 1986b, fig. 22, p. 107, n° 154.
75. Cf. ci-dessus, p. 296; Treffort 1996.

Conclusion

Bilan et perspectives de recherches

Grâce à sa position privilégiée à un carrefour de voies fluviales et terrestres, Yverdon-les-Bains a de tout temps constitué un centre à la fois stratégique et économique pour la région. Agglomération de plaine munie d'un rempart à La Tène finale, elle devient un *vicus* prospère durant les premiers siècles de la domination romaine. Son importance semble croître à partir du règne de Constantin, période à laquelle elle est à nouveau dotée d'une enceinte. La construction du *castrum* semble correspondre à une période de réorganisation de l'urbanisme de la ville: c'est en effet dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle que certains quartiers du *vicus*, dont celui du Pré de la Cure et vraisemblablement une partie de celui des Jordils, sont abandonnés. A l'exemple d'autres sites mieux connus, on peut supposer que l'habitat s'est alors concentré à l'emplacement du périmètre fortifié. Seules des recherches approfondies permettraient cependant de préciser ce processus de transition entre la bourgade commerciale ouverte et le *castrum*. Le témoignage de la *Notice des Dignités*, qui mentionne une flotte de nautes de stationnée à Yverdon, confirme l'importance de la ville encore à la fin du IV^e siècle. Ces soldats étaient sans doute chargés de l'approvisionnement, par voie d'eau, des légions défendant le *limes* rhénan (fig. 269).

Les sépultures fouillées au Pré de la Cure, comme le mobilier issu des interventions anciennes aux Jordils et En L'Isle, restent à ce jour la source d'information la plus abondante pour l'époque romaine tardive. Les trois nécropoles fonctionnent de manière contemporaine durant le IV^e et probablement la 1^{re} moitié du V^e siècle, mais seules les deux premières sont utilisées encore au-delà. La découverte d'inventaires relativement riches au Pré de la Cure, par exemple ceux qui contiennent de nombreux récipients et surtout les précieuses poupées d'ivoire, ainsi que celle de garnitures de ceinture en bronze significatives d'une charge militaire ou civile, permettent de supposer que les membres de quelques familles d'officiers ou de hauts fonctionnaires ont été inhumés dans la nécropole.

Certains de ces individus pourraient être d'origine germanique, comme le suggèrent les bracelets entièrement composés de perles d'ambre mis au jour dans deux tombes féminines, ou encore le torqué de bronze issu des fouilles anciennes. Ces éléments nous semblent cependant trop peu nombreux et de datation trop peu précise pour déterminer avec certitude l'origine des défunts, et encore moins leur rôle dans l'organisation sociale de la ville. Notons encore, toujours pour cette période romaine tardive, la présence d'un secteur un peu différent (Philosophes 21), avec plusieurs particularités dont l'interprétation reste elle aussi délicate.

Dans le courant de la seconde moitié du V^e siècle se produisent plusieurs changements dans l'organisation de la nécropole: l'orientation des tombes se régularise d'ouest en est et l'extension de l'aire funéraire semble se limiter à l'ouest. On constate parallèlement des transformations de certaines pratiques funéraires, comme la disparition des cercueils cloués, l'abandon du dépôt de récipients et l'apparition de l'offrande unique, le plus souvent d'une ceinture. Il n'est pas impossible qu'une partie de ces changements, que l'on observe dans de nombreuses nécropoles à peu près à la même période, résultent d'une progression des idées chrétiennes. Il faut relever cependant qu'ils se produisent aussi à l'époque où les sources historiques situent l'installation des Burgondes en Sapaudia. Des causes multiples sont ainsi sans doute à l'origine de ces transformations: seule une étude approfondie de leur chronologie et de leurs modalités en Suisse occidentale, mais aussi en comparaison avec le reste de la Gaule, pourrait aider à mieux les cerner.

La présence de Burgondes – au sens culturel du terme – inhumés dans la nécropole du Pré de la Cure dans le courant de la seconde moitié du V^e siècle est attestée par 4 tombes féminines à fibules et un crâne déformé. On peut donc supposer que quelques individus, ou peut-être une petite communauté, se sont installés dans la ville après l'arrivée de ce peuple en Sapaudia, en 443. Leurs sépultures se trouvent parmi des tombes qui ne présentent aucune caractéristique particulière et se répartissent dans tous les secteurs fouillés. Il est dès lors impossible de préciser si ces individus ont été enterrés sans être séparés du

reste de la population, ou s'ils appartenaient à des groupes d'origine burgonde, mais dont les pratiques funéraires ne se distinguaient déjà plus de celles des Gallo-Romains.

La découverte de sépultures que l'on peut qualifier de burgondes à Yverdon-les-Bains n'est pas surprenante, non seulement à cause de son statut de ville fortifiée, qui la rend sans doute attractive, mais aussi du fait que la *Notice des Dignités* place la ville en Sapaudia, région où le général Aetius installa une partie de ce peuple après sa défaite sur le Rhin. Il s'agit, dans l'état actuel de la recherche, de l'attestation la plus septentrionale de la présence burgonde sur le Plateau suisse, la plupart des sépultures que l'on peut leur attribuer ayant été mises au jour le long de la rive nord du Léman, en particulier aux abords des anciennes agglomérations urbaines de Genève, Nyon et Vevey. Cette situation reflète sans doute en grande partie un état des découvertes. Il n'est cependant pas invraisemblable que la côte lémanique ait constitué un territoire particulièrement attractif pour les premiers arrivants dans le nouveau royaume.

Le passage à la domination des Francs, marquée par la victoire de leurs armées en 534, puis par la création du royaume de Bourgogne, en 561, n'apporte pas non plus de modification profonde des pratiques funéraires locales. Seuls quelques objets mis au jour lors de fouilles anciennes, notamment des fibules ansées digitées originaires du nord de la Gaule et une plaque-boucle en or à décor cloisonné, aujourd'hui malheureusement perdue, pourraient être rapportés à une présence franque. Les fouilles récentes au Pré de la Cure ne livrent en revanche aucun témoignage archéologique direct d'une influence franque durant les VI^e-VII^e siècles. Les pratiques observées révèlent avant tout une population fortement romanisée et sont comparables à celles de très nombreuses nécropoles de Suisse occidentale. Comme dans la plupart de ces sites, durant la seconde moitié du VI^e siècle, apparaissent des sépultures en matériaux non périssables, dans lesquelles sont pratiquées plusieurs inhumations successives. La surface utilisée de la nécropole s'est alors fortement réduite, puisque des tombes de cette période ont été mises en évidence uniquement dans le secteur central des Philosophes 13. Ce dernier est abandonné sans doute vers la fin du VII^e siècle.



Fig. 268. Vue des fouilles des thermes du *castrum* en 1906 (ACV).



Fig. 269. *La barque II* découverte en 1984, datée de la fin du IV^e siècle de notre ère, dans l'exposition du Musée d'Yverdon-les-Bains, dans les caves du château. (Photo : Musée d'Yverdon-les-Bains, Yves André)

Au V^e siècle, Yverdon-les-Bains relevait probablement de l'évêché de Genève. A partir du VI^e siècle, elle devait dépendre de celui d'Avenches / Vindonissa, dont le siège fut définitivement déplacé à Lausanne vers la fin de ce siècle. Si la religion chrétienne a dû progresser non seulement dans la ville, mais aussi dans les campagnes environnantes, les secteurs de la nécropole explorés récemment n'en livrent presque aucun témoignage explicite. Seuls quelques objets issus des fouilles anciennes, dont plusieurs plaques-boucles en bronze à décor figuré, portent des symboles chrétiens. L'une de ces garnitures, dite de Willimer, appartenait à un clerc nommé Polémus, et pourrait témoigner de l'existence d'une paroisse, dès la première moitié du VI^e siècle. La construction précoce d'une église à Yverdon-les-Bains, éventuellement à l'intérieur même du *castrum* ou dans l'une des nécropoles, n'est pas attestée archéologiquement. Elle

paraît néanmoins très probable si l'on en juge par le nombre des lieux de culte chrétiens des VI^e ou VII^e siècles attestés dans les campagnes environnantes ainsi que dans la plupart des autres agglomérations urbaines de la partie occidentale du Plateau.

L'abandon de la nécropole vers la fin du VII^e siècle correspond sans doute à un regroupement des inhumations autour d'une église, phénomène connu dans de nombreux sites, en Suisse comme dans le reste de la Gaule. C'est à partir de ce moment que l'on peut parler véritablement de cimetière chrétien. Si l'Eglise à certes tenté, au travers des canons des conciles, de réglementer certaines coutumes, ce n'est en effet qu'à partir de l'époque carolingienne qu'elle s'efforcera de gérer l'espace funéraire lui-même. Dans le cas du Pré de la Cure, le petit nombre de tombes attestées pour la dernière période de la nécropole, d'ailleurs concentrées dans un espace restreint, et le fait que les



Fig. 270. Vue aérienne du château et de la vieille ville d'Yverdon-les-Bains. Photo: Swissair.

objets portant des symboles chrétiens proviennent d'un secteur différent de ceux explorés récemment, pourrait indiquer que ce processus a débuté déjà dans le courant du VI^e siècle. On peut noter au passage que certaines sépultures de la phase C occupent des espaces auparavant libres de tombes, qui correspondaient peut-être aux emplacements de deux petites constructions en matériaux légers, éventuellement à caractère sacré. Si l'on admet cette hypothèse, il faut imaginer que ces deux édifices ont été abandonnés dès cette période.

Les éléments que nous venons de résumer ici dans leurs grandes lignes permettent d'esquisser l'image d'un centre urbain plus ou moins important selon les périodes, mais loin d'être déserté et oublié après les incursions alamanes du III^e siècle. Les fouilles du Pré de la Cure ont révélé un nombre élevé de sépultures, en particulier de l'époque romaine tardive, qui apportent un exemple particulièrement important pour la Suisse occidentale de continuité d'occupation entre la fin de l'époque romaine et les débuts des temps médiévaux. Malgré la conservation du mobilier provenant des interventions anciennes, nous ne connaissons cependant qu'une partie de ce vaste ensemble funé-

raire, ce qui limite certains aspects de son interprétation. Les deux autres nécropoles utilisées à la même période, celles des Jordils et d'En L'Isle, sont quant à elles encore en grande partie inexplorées.

Si les connaissances acquises pour les sites funéraires yverdonnois de la fin de l'époque romaine et du début du Moyen Age ont beaucoup progressé grâce aux fouilles du Pré de la Cure, il subsiste bien des lacunes dans la connaissance de la ville à cette époque. La publication et/ou la synthèse des diverses interventions effectuées dans le périmètre du *castrum* depuis le début de ce siècle, et récemment encore à la porte de l'Est, font en particulier cruellement défaut. La nouvelle date établie pour la construction de la muraille et les progrès accomplis dans les études céramologiques permettraient sans doute de préciser la durée d'occupation et l'organisation interne de la forteresse. L'étude de tout le mobilier récolté offrirait d'autre part la possibilité d'une confrontation intéressante avec celui qui provient des nécropoles. Il nous manque ainsi tout un aspect essentiel, celui de l'habitat, pour comprendre le développement de la cité. Nous espérons cependant que l'image de la ville durant ces périodes est à présent un peu moins obscure...

